Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière
Québec

COVID-19 : Informations importantes (en date du 23 mars 2020)

Aux responsables des organismes communautaires faisant de la distribution alimentaire,

Comme vous le savez, la situation de la COVID-19 évolue de jour en jour. Dans ce contexte, nous réitérons l'importance d'offrir des services de distribution de denrées alimentaires pour les clientèles plus vulnérables.

Considérant l'importance de la situation, et en attente de consignes du ministère de la Santé et des Services sociaux, nous vous invitons, comme plusieurs d'entre vous le font déjà, à mettre en place dans vos milieux les mesures ci-dessous visant à protéger les personnes concernées (employés, bénévoles et utilisateurs).

Rappel des principales consignes pour tous

- Si vous présentez des symptômes tels que **fièvre, toux ou difficultés respiratoires** qui ont débuté durant ou après un voyage à l'extérieur du Canada, si vous avez été en contact avec un cas confirmé de la COVID-19 ou si vous êtes un cas confirmé de la COVID-19, ne vous présentez pas à l'organisme.
- Respectez l'isolement volontaire de 14 jours si vous êtes de retour de voyage.
- Les personnes de 70 ans et plus sont invitées à rester à la maison, sauf en cas de nécessité ou d'exception, comme pour se présenter à un rendez-vous médical important.
- Lavez vos mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes et asséchez-les mains avec du papier jetable.
- Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon.
- Évitez le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main et les accolades. N'oubliez pas, dans la mesure du possible, de laisser une distance d'au moins deux mètres entre vous.

Dépannage et aide alimentaire

- En plus des mesures précédentes, respectez les bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité alimentaires
  (Voir le Guide des bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité alimentaires disponible au: www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guidemanipulateur5.pdf).
- Lavage des mains fréquent et bonne hygiène générale des mains.
- Respect de l'étiquette respiratoire.
- Évitez, dans la mesure du possible, tout contact avec quiconque présentant des symptômes de maladies respiratoires tels que de la toux et des éternuements.
- Privilégiez la mise en place d'un service de rendez-vous sur place ou de livraison à domicile. Au préalable, demandez aux usagers leurs besoins par téléphone et préparez les denrées à l'avance.

Service de rendez-vous :

- Donnez des rendez-vous espacés plutôt que de faire venir tous les clients à la même heure et de les faire attendre en ligne.

260, rue Lavaltrie Sud
Joliette (Québec) J6E 5X7
Téléphone : 450 759-1157
Télécopieur : 450 756-0598
www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca

- S'assurer, dans la mesure du possible, de garder une distance d'au moins deux mètres, entre chaque personne en file d'attente.

Service de livraison à domicile :

- Déterminez, à l'avance, les modalités de livraison (heure, endroit, quantité) et confirmez le tout avec la personne bénéficiaire.
- N'entrez pas dans les domiciles. Laissez les denrées à l'extérieur tout en vous assurant qu'elles seront récupérées rapidement (convenir de l'heure à l'avance).
- Évitez la manipulation d'argent, de chèques ou d'enveloppes contenant un chèque/argent. Demandez aux bénéficiaires de déposer eux-mêmes l'argent, le chèque ou l'enveloppe dans un contenant fourni par la personne qui effectue la livraison.
- Après chaque livraison, s'il n'est pas possible de se laver les mains, utilisez un désinfectant à base d'alcool.
- Évaluez la possibilité de collaboration avec d'autres établissements ou organisations (ex.: municipalités) pour distribuer des denrées, des coupons ou bons d'épicerie, advenant le cas où les denrées seraient moins accessibles.
    - Consultez le site de Moisson Lanaudière : www.moissonlanaudiere.org.
    - Si vous avez des besoins en ressources humaines, un service de maillage est actuellement disponible. Communiquez avec votre organisateur communautaire par courriel.

Repas communautaires

Nous vous rappelons que les rassemblements intérieurs et extérieurs sont désormais interdits.

- Évaluez la possibilité de transformer le service de repas communautaire en service de distribution pour apporter ou via un service de livraison.

Pour plus de renseignements

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site du gouvernement du Québec au quebec.ca/coronavirus ou téléphonez à la ligne d'informations COVID-19 (1 877 644-4545, sans frais).

Nous vous invitons à contacter, par courriel, votre organisateur ou organisatrice communautaire pour tout besoin de soutien dans le cadre de la distribution alimentaire.

En cette période difficile, unissons nos efforts et soutenons notre communauté dans cette démarche collective de solidarité et d'entraide. Nous vous remercions grandement de votre collaboration et de votre contribution.

260, rue Lavaltrie Sud
Joliette (Québec) J6E 5X7
Téléphone : 450 759-1157
Télécopieur : 450 756-0598
www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca